

que l'on réformât l'article de la loi qui permet de chasser les oiseaux d'eau avant l'époque fixée pour l'ouverture de la chasse ordinaire. Cette faculté est signalée comme favorisant beaucoup le braconnage, auquel elle fournit un prétexte et une excuse dans beaucoup de circonstances.

Quant à la garantie résultant de la défense de chasser à plus de dix mètres des bords des marais, étangs, fleuves et rivières, elle est regardée comme très-insuffisante à cause de la difficulté que les gendarmes et les gardent éprouvent à faire respecter cette défense.

En conséquence, les conseils généraux réclament l'adoption de mesures plus efficaces, enfin d'empêcher la chasse au gibier d'être un prétexte pour enfreindre la loi sur la chasse ordinaire.

Ce vœu a été transmis au ministre de l'intérieur, et l'administration fait étudier en ce moment les mesures qu'il conviendrait de prendre en vue de réprimer les abus qu'entraîne la permission de chasser le gibier d'eau en dehors du temps de chasse.

Nous rappelons à nos concitoyens qu'aux termes de la loi du 2 juillet 1862, la voiture attelée et les chevaux, non déjà déclarés, doivent être du 1^{er} au 15 janvier, au bureau du secrétariat de la mairie ou au bureau des Contributions, si ces voitures et ces chevaux sont affectés au service personnel des propriétaires ou au service de leurs familles. Après le délai du 15 janvier, les contrevenants seront passibles de doubles taxes.

On sait avec quel zèle on s'est appliqué, depuis quelque temps, à chercher un préservatif contre la petite vérole, cette maladie cruelle, qui sévit avec une certaine intensité dans le département du Nord.

La commission d'hygiène publique s'occupe sérieusement, dit-on, de rechercher les moyens de faire disparaître cette épidémie.

Voici un préservatif que l'on donne comme très efficace :

Il consiste à faire usage pendant quelque temps de l'eau de goudron, que l'on obtient en mêlant une certaine quantité de goudron avec une égale quantité d'eau et les agitant pendant quelques minutes; on laisse ensuite reposer le tout pendant deux fois vingt quatre heures : puis on tire la liqueur au clair dans des bouteilles que l'on bouche exactement.

La règle générale est de boire cette eau environ deux verres le matin, deux heures avant de manger, et le soir autant, deux heures après de souper.

Pour empêcher les traces profondes de paralysie sur le visage des malades, il faut lorsque l'éruption de la petite vérole est faite et que les boutons commencent à grossir, on n'a qu'à prendre de la crème bien pulvérisée, que l'on mêlera avec de la crème nouvelle; on en fera une espèce de pomme à un peu liquide, qu'on appliquera avec une plume sur le visage du malade, en ayant soin de le renouveler à mesure qu'on s'apercevra qu'elle sèche.

Nous avons rappelé dans notre numéro du 30 décembre dernier que l'affranchissement des cartes de visites, mises sous enveloppes non cachetées est de cinq centimes pour l'arrondissement, et de dix centimes pour toutes les autres villes ou communes. C'est donc par erreur qu'il a été perçu dix centimes pour affranchissements de cartes mises à la poste de Roubaix, en destination de cette ville.

Une jeune fille de Croix, Céline Phiipaert, âgée de 17 ans, vient d'être arrêtée pour différents vols commis aux étalages. Encouragée sans doute par quelque succès, Céline Phiipaert avait résolu de pratiquer en grand le vol à la tire, lorsqu'une manœuvre maladroite l'a fait connaître à la police qui s'est empressée de mettre la voleuse à la disposition de M. le Procureur impérial.

Voici les prédictions de M. Mathieu de la Drôme pour le mois de janvier 1863 :

« Vers le 7, quelques chutes d'eau, sous forme de pluie ou de neige dans une partie de la France.

« Vers le 16, encore quelques chutes de neige, principalement dans les pays de montagnes.

« A la fin du mois, grands vents, avec pluie, particulièrement sur le littoral de l'Océan. Navigation dangereuse. Si l'avertissement que je donne était méconnu, des sinistres maritimes seraient à redouter. »

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES

BUREAU DE ROUBAIX.

Le gouvernement du Saint-Siège ayant réduit à un franc, pour le parcours de ses lignes, le prix de la dépêche simple en provenance ou à destination de France et par suite de la convention intervenue entre l'Administration française et l'Administration italienne le 24 juin dernier, le tarif des télégrammes échangés entre un bureau quelconque de France et un bureau quelconque des Etats romains est uniformément fixé à cinq francs.

Une déclaration signée le 27 décembre a réduit le prix de la dépêche simple entre la France et le Grand-Duché de Bade au taux uniforme de trois francs.

Une convention signée le même jour entre la France et la Prusse dispose qu'à l'avenir la taxe de la dépêche entre un bureau de France et un bureau prussien sera fixée :

1^o A 3 francs si le bureau prussien est situé à l'ouest du Weser et de la Werra, c'est-à-dire dans la Prusse rhénane ;

2^o A 4 francs si le bureau prussien est tués à l'est du Weser et de la Werra.

Aucune modification n'est d'ailleurs apportée par ces nouvelles conventions aux règles accessoires des traités en vigueur, comme par exemple, réexpédition par express ou par poste, collationnement, accusé de réception, etc., elles ne portent que sur la taxe principale comme toutes les déclarations intervenues jusqu'à ce jour avec les Etats limitrophes de l'Empire.

Tableau des tarifs uniformes.

Pour la Bavière	} 3 fr.
» Belgique	
» Grand-Duché de Bade et Prusse, bureau situé à l'ouest du Weser	
» Suisse	} 4 fr.
» Espagne	
» Italie	
» Prusse, bureau situé à l'est du Weser	} 5 fr.
» Etats romains	
» Portugal	

Le chef de station, CRÉPIN.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de Physique

Mercredi 11 janvier, à 8 h. du soir

DE L'ARC VOLTAÏQUE.

Lumière de l'arc voltaïque; transport de l'arc voltaïque; influence de la substance des électrodes; échauffement inégal des électrodes; influence du nombre des couples sur la longueur de l'arc; action du magnétisme sur l'arc voltaïque.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 8 janvier 1863.

Sommes versées par 148 déposants, dont 27 nouveaux fr. 17,535 —
55 demandes en remboursement. 19,937 71

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Requillart-Désaint et Alfred Motte, directeurs

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

En 1864, les importations de coton à Marseille ont acquis une assez grande importance et marquent la part chaque jour plus considérable que prend le commerce de cette ville dans l'approvisionnement des manufactures françaises. Les arrivages de ce textile, pour les douze mois de l'année, s'élevèrent à 167,365 balles, tandis qu'on n'y avait reçu que 147,137 balles en 1863. L'augmentation est encore plus importante qu'elle ne paraît : car, par suite des nouveaux procédés employés sur les lieux de production pour l'emballage, les balles reçues en 1864 sont d'un poids bien supérieur à celui des balles importées l'année précédente.

FAITS DIVERS

Une correspondance datée de Dour, 4 janvier, publie les détails suivants sur la catastrophe qui vient de jeter la désolation dans un grand nombre de familles de cette commune :

« Un épouvantable malheur vient de jeter le désespoir et le deuil dans notre commune. Un coup de feu grisou a éclaté hier soir dans la fosse Sainte-Catherine. La même qui fut l'année dernière le théâtre d'une catastrophe du même genre, catastrophe dans laquelle, on se le rappelle, 11 ouvriers perdirent la vie.

« Les mineurs allaient quitter leurs travaux, lorsque tout à coup une forte colonne de gaz en feu s'échappa par le puits principal, enleva les cordages, les machines, les toitures, et, avec la rapidité de la foudre, s'abat sur le bâtiment qui, en peu d'instants, présente l'aspect d'un immense brasier. Rien ne saurait dépeindre l'horreur de ce spectacle. Des mères appelaient leurs enfants, des enfants appelaient leurs pères, tous poussant des gémissements à fendre l'âme. Il y avait là, au fond du gouffre, plus de 100 ouvriers, ensevelis sous des torrents de feu.

« On procéda immédiatement au sauvetage. Ce n'était pas chose facile; car l'épaisseur de la fumée qui s'échappait de la galerie était telle que les premiers qui se hasardèrent à descendre durent remonter aussitôt, dans la crainte de périr par l'asphyxie. Sans se laisser arrêter par cet obstacle, nos intrépides mineurs se remirent à l'œuvre, et furent assez heureux pour pouvoir arriver jusqu'à leurs malheureux compagnons qui gisaient au fond de la fosse. Il est impossible de déterminer jusqu'à présent l'étendue du sinistre. Aux dernières nouvelles, on avait retiré trente ouvriers vivants, ainsi que les cadavres de quatre ouvriers qui avaient été écrasés par la chute d'une muraille. Les travaux de sauvetage continuent; espérons que les autres victimes de cette douloureuse catastrophe pourront être retirées en vie.

Nous trouvons dans la Gazette de Mons les nouveaux renseignements que voici :

« Des 117 ouvriers descendus le matin dans les travaux, quelques-uns parvinrent à se sauver par une galerie conduisant à un nouveau puits d'aérage, d'autres par les échelles, mais plus de la moitié de ces infortunés furent tués sur le coup; on

évalua la perte approximative à 57 morts, 4 blessés, dont un grièvement.

« On craint d'être en dessous de la vérité; tout espoir de retrouver des vivants semble être perdu.

« 11 cadavres ont été retirés dans la soirée du 3 et 20 dans la soirée du 4.

« Les dommages dans les travaux sont fort considérables.

« Dans cette triste circonstance, au milieu d'une foule désolée qui réclamait des parents, la brigade de gendarmerie est parvenue à maintenir l'ordre et à empêcher d'autres accidents.

« M. le procureur du Roi et M. le commissaire d'arrondissement de Mons se sont rendus sur les lieux.

« Les ingénieurs des mines qui président au sauvetage, procèdent en même temps à l'enquête sur les causes de la catastrophe.

« Le même journal dit dans son numéro du lendemain :

« Nous avons reçu hier soir les nouveaux détails suivants sur la catastrophe de Dour :

« On travailla sans relâche à débayer dans les travaux de la fosse Sainte-Catherine des Chevalières : 33 nouvelles victimes ont été trouvées hier vers midi, sous l'éboulement, ce qui porte le chiffre de celles-ci à 42.

« On ignore quand on pourra retirer les autres cadavres qu'on croit être encore au nombre de 17.

« On a procédé aujourd'hui à l'inhumation de 23 de ces malheureux; impossible de décrire la désolation qui règne chez notre population ouvrière. Demain, 45 autres doivent être enterrés.

« Trois ouvriers de Wiheries ont été transférés à leur domicile, ainsi qu'un d'Elouges. »

« Un ouragan, accompagné de coups de tonnerre et d'éclairs a éclaté sur Bruxelles dans la nuit du 6 au 7 mars. Le clocher, en construction, de l'église des hollandistes, a reçu des avaries assez graves. Des arbres séculaires ont été déracinés, des cheminées renversées, des toitures fortement endommagées, etc. La tourmente a duré plusieurs heures.

« A Anvers, dans la matinée du 6, un orage épouvantable, mêlé de grêle et de formidables coups de tonnerre, a éclaté. Bon nombre de tuiles ont été arrachées des toits, des vitres ont été brisées par la grêle, mais tous les navires amarrés dans les bassins ont parfaitement tenu.

« On lit dans l'Indépendance belge du 7 : Notre correspondant d'Ostende nous apprend, par dépêche télégraphique, qu'un des bateaux-pilotes de ce port, le bateau n^o 3, a sauté, pendant la tempête d'avant-hier, l'équipage du navire français Sainte-Anne, de Granville, cap. Binet. La Sainte-Anne a sombré.

« On lit dans la Franche-Comté : Les glaces ont été cause à Pontarlier et dans les environs d'accidents bien déplorable.

« Le 27 décembre, c'était un meunier de Pontarlier qui, comme nous l'avons raconté, était broyé par le volant d'une scie en allant briser la glace.

« Le 29, un ouvrier des forges, le sieur Bonrgois, garçon de 24 ans, en quittant l'usine pour aller dans sa famille à Bonevaux, eut malheureuse idée, pour éviter un détour, de passer sur les vannes du canal de la rue de Morieux. Il glissa et fut précipité dans l'eau.

« Heureusement pour lui qu'en ce moment il passait quelq'un sur le chemin de la forge. C'était le sieur Xavieur, sculpteur, qui, au bruit que ce jeune homme faisait en s'agitant dans l'eau, accourut à la hâte, s'avança sur la glace, le saisit par la blouse et le ramena sur la berge, où plusieurs personnes accoururent aussitôt et le transportèrent dans une maison voisine.

« Un lit chaud et une saignée pratiquée par le docteur Houdart ont permis à ce jeune homme de se rendre le lendemain dans sa famille, où il s'en est fallu de bien peu qu'il ne pût fêter le 1^{er} de l'an.

« Mais c'était le 1^{er} janvier que la plus grande des trois catastrophes devait arriver.

« Samedi soir, le sieur Grandvoinet, homme de quarante et quelques années, scieur à la scierie de Malbuseau, ne voyant point arriver sa fille âgée de 18 ans, qui était en condition à Saint-Point, conçut de vives inquiétudes, car on l'attendait dans sa famille où elle devait passer le 1^{er} de l'an.

« Il se coucha cependant, mais très-inquiet. Son sommeil fut très-agité, de telle sorte que, s'étant réveillé à trois heures du matin, il ne put rester plus longtemps au lit et voulut de suite vérifier si ses craintes étaient fondées. S'étant muni d'une lanterne, il se fit accompagner du plus jeune de ses trois enfants, âgé de 13 à 14 ans, et traversa heureusement le lac.

« Arrivé à Saint-Point il trouva sa fille encore au lit et en parfaite santé. Il lui proposa de revenir avec lui. Comme elle y consentit, on se mit de nouveau en route, mais qu'arriva-t-il ? Ici, on ne peut faire que des conjectures, car personne n'a été témoin de la catastrophe.

« La mère, restée seule au moulin, inquiète de ne voir revenir ni son mari, ni ses enfants, se rendit sur le lac, à leur recherche, accompagnée du dernier de ses fils, âgé de 15 à 16 ans. En arrivant à une cinquantaine de pas seulement de la rive opposée, elle reconnut, à côté de la glace brisée, la casquette et la lanterne de son mari.

« Jugez de son désespoir. Elle appela au secours. On accourut de Saint-Point, et l'on retira de l'eau trois cadavres unis dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie. Ils se tenaient par dessous le bras, le père entre ses deux enfants, comme ils marchaient sans doutes, contents et joyeux, au moment où la mort les a frappés.

Quel triste jour de l'an pour la veuve infortunée et le seul enfant qui lui reste !

« On écrit de Sarreguemines :

« Un accident qui aurait pu être plus grave vient d'arriver dans notre ville. Une ménagerie ambulante s'étant établie à Sarreguemines, un cuirassier du 8^e régiment, qui s'y trouve en garnison, était allé la visiter. Pendant l'absence momentanée du gardien, il se mit à harceler un gros ours brun, lui disant dans son langage réaliste : Ah ! gredin de Martin !... coquin, canaille de Martin... te voilà muselé à présent... tu ne peux plus faire de mal. Si au moins je pouvais te flanquer une bonne tripotée, etc., etc. » Et il le menaçait d'une canne qu'il avait à la main.

« Rendu furieux par ces menaces, l'animal passa prestement une patte à travers les barres de fer de sa loge, et avec l'adresse et la ruse qui le caractérisent, atteignit le bras de l'imprudent cuirassier, qui n'eut que le temps de se jeter de côté, mais les griffes de l'ours lui avaient déchiré la peau et mis la manche de sa veste en lambeaux. On fit immédiatement évacuer la salle.

« Conclusion : il est toujours dangereux de jouer avec les ours Martin en particulier et les bêtes féroces en général.

« Le soir du 23 septembre, la ville d'Alexandrie (en Egypte) a été éclairée au gaz pour la première fois. Les travaux ont été dirigés par une compagnie française. L'allumeur est suivi le soir, dans sa ronde, par une foule d'Arabes stupéfaits, qui prétendent que l'éclair merveilleux produit à l'approche de sa torche doit être provoqué par la volonté d'un génie.

« La grande quantité de neige qui couvre les campagnes de la Vieille Castille et du voisinage favorise la végétation, mais est, en même temps, très nuisible, à la santé des troupeaux. D'après les nouvelles qui nous sont parvenues, la mortalité a frappé un grand nombre de brebis et d'agneaux, surtout dans les contrées exposées au Nord.

« Les dernières lettres de Constantinople annoncent que le chemin de fer de Varna à Routschouk est presque terminé. Il est question de construire quatre nouvelles lignes.

« La circulation est rétablie sur le chemin de fer du nord de l'Espagne.

« Le docteur Dupuytren, a été le héros d'une histoire qu'on racontait sous la Restauration. Il fut appelé un jour à la maison de campagne d'un banquier célèbre, dont la femme était atteinte d'une angine couenneuse.

« Il examina la malade, et fit l'opération de la trachéotomie.

« L'opération réussit à merveille.

« Et le docteur voulut se retirer, laissant la malade au médecin ordinaire.

« — Non ! s'écria le banquier, restez cette nuit ici, et je suis à votre disposition pour les honoraires que vous me demanderez.

« Dupuytren demeura, ne partit que le lendemain, mais il envoya sa note huit jours après.

« Il demandait 30,000 francs.

« Le banquier trouva le quart d'heure de Rabelais un peu vil et lui répondit :

« Vous me demandez 30,000 fr. je ne marchande pas la vie de ma femme, mais je ne suis pas, à ce prix là, obligé de vous héberger.

« Or, moi aussi, j'ai mes prix :

Lit et nourriture de M. Dupuytren. 6,000 fr.
Son cheval 2,000
Son valet 1,000
Frais d'écurie et de bride 1,000

Total — 10,000 fr.

« Restent 20,000 francs que je vous envoie sous ce pli cher docteur, avec tous mes remerciements... »

« La crinoline, dont on a dit tant de mal, a parfois du bon. En voici la preuve. Lundi, à la tombée de la nuit, quatre demoiselles, appartenant à une famille anglaise de résidence à Bruxelles, se livraient, sur le lac de Saint-Josse-ten Nood, au plaisir du patin. Elles s'en tenaient enlacées et glissaient avec rapidité sur la surface de l'onde glacée.

« Elles arrivèrent ainsi, lancées à toute vitesse, jusqu'à un endroit près de la berge où la glace avait été coupée et enlevée; elles ne virent pas l'abîme ouvert devant elles et les quatre jeunes filles s'y trouvèrent en même temps précipitées. Par bonheur, les crinolines de nos Anglaises firent office de cloches : elles empêchèrent l'immersion immédiate des imprudentes, qu'on parvint à retirer bientôt de leur dangereux position.

« Une nuit, un détachement de soldats unionistes avait été envoyé en reconnaissance dans le Tennessee orientale. Le temps était brumeux et froid; aucun bruit ne troublait le silence de la nuit, si ce n'est celui des pas des chevaux qui avançaient lentement. Tout à coup, quelque chose traversa le chemin et se précipita dans les brouillasses.

« Halte-là ! cria le capitaine qui commandait le détachement, et il dirigea son cheval vers l'endroit où il avait vu disparaître l'objet qui avait attiré son attention. A sa grande surprise, il trouva deux petites filles à moitié mortes de frayeur, et qui essayaient de se cacher, en criant de toutes leurs forces :

« Ne nous tuez pas ! ne nous tuez pas ! nous n'avons pas fait de mal !

« Vous tuez ! répondit le capitaine et qu'est-ce qui vous fait croire que nous voulons vous tuer ! nous sommes des soldats unionistes ; nous ne songeons nullement à vous tuer.

« A ces mots des soldats unionistes, les petites filles cessèrent de trembler et de

crier, et leur frayeur s'apaisa comme par enchantement.

« Mais que faites-vous dans les champs à une pareille heure ? reprit le capitaine.

« Notre père, répondit une des petites filles, est caché dans les bois ; les rebelles le cherchent pour le tuer, parce qu'il est unioniste ; il est caché dans une caverne, et c'est pendant la nuit que nous venons à manger.

« En effet, les deux enfants avaient un panier où se trouvaient quelques vivres.

« Nous irons avec vous, dit le capitaine, et il le dirigea avec ses hommes vers un bois voisin, guidé par les deux petites filles.

« En approchant de la caverne, les enfants crièrent :

« N'ayez pas peur, père ; ce sont des unionistes qui nous suivent.

« Le capitaine s'avança et se trouva bientôt en face d'un homme qui ressemblait plutôt à un squelette qu'à toute autre chose ; il avait tout souffert, le froid, la faim, la soif, la ruine et les tortures les plus atroces plutôt que de trahir le drapeau de sa patrie.

« Venez, lui dit le capitaine en lui tendant la main, vous êtes avec des amis et vous êtes sauvés.

« Nous venons de recevoir le premier numéro du journal l'ORPHEON ILLUSTRÉ, qui se recommande à tous les amateurs et à tous les professeurs qui s'occupent de chant choral et de musique instrumentale. L'ORPHEON ILLUSTRÉ paraît deux fois par mois, dans le format des grands journaux à images et ne coûte que CINQ FRANCS par an. Il publiera des gravures reproduisant des scènes principales des concours et festivals de l'année, les portraits et les autographes des compositeurs et des écrivains, des dessins accompagnant l'histoire de la musique et l'histoire de l'orphéon, etc.

« Dans ce premier numéro, édité avec luxe et composé avec infiniment de goût, l'ORPHEON ILLUSTRÉ publie les portraits de MM. Rossini, Ambroise Thomas, membre de l'Institut, l'un des plus fermes et des plus éminents soutiens de la cause orphéonique ; Fischer, directeur de la Société royale la Réunion lyrique de Bruxelles, une des premières sociétés chorales de l'Europe ; Saintis, directeur de la société chorale de Montauban, auteur de nombreux chœurs d'orphéons ; Emile de la Bédollière, le poète populaire et le chansonnier charmant des fêtes chorales ; puis ceux de Meyerbeer et d'Halévy, deux maîtres si regrettés !

« Ce numéro contient également la première liste des adhésions et des félicitations autographiées. Ce sont celles de MM. Ambroise Thomas, Jules Simon, de l'Institut, député de la Seine, Léon Gozlan, A. Grandguillot, directeur du Constitutionnel ; Emile de la Bédollière, Champfleury, François Bazin, Duprez (de l'Opéra), Berlioz, Reyer, Detsarte, Georges Hainl, J. Fischer, Camille De Vos, Léon Gatayes.

« Ces autographes sont reproduits avec un goût vraiment remarquable.

« Nous devons aussi constater que ce magnifique numéro contient un dessin représentant le Retour d'un concours, texte par Emile de la Bédollière ; la Messe de minuit aux champs, Concerts populaires, texte par Léon Légal, ainsi que des articles variés.

« L'ORPHEON ILLUSTRÉ désire une place dans la famille de l'orphéoniste ; il a le mérite à tous égards à en juger par le soin extrême qui a présidé à la rédaction de ce premier numéro, et par les intéressantes publications qu'il annonce.

« On s'abonne : 17, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris, — CINQ FRANCS pour toute la France.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg

Contrefaçons et imitations.

« Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT PURGATIF de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens qui, au lieu de donner un Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violents qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies. — Pour éviter toute fraude, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature Desbrière, et si elle est bien de la pharmacie rue Lepelletier, 9 à Paris.

« Contre les rhumes, gripes, maux de gorge, le SIROP et la PÂTE de NAFÉ DE LANGRENIER possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les pharmacies. (4421

MAUX D'ESTOMAC.

« Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACHOUT de DELANGRENIER un déjeûner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF DE DESBRIÈRE.

« Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur PURGATIF dans les affections chroniques ; pris de temps en temps, il expulse la BILE et les HUMEURS qui séjourneront dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

VINAIGRE DE TOILETTE COSMACÉTI.

« Supérieur par son parfum et ses propriétés légitimes et rafraîchissantes. — Dépôt chez les Parfumeurs. 4425-7151